

Commune de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS (Drôme)

SÉANCE DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

**PROCÈS VERBAL**

---

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 6 novembre, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

**Membres en exercice : 10**

**Présents : 6**

**Présidence :** Andrée SEQUIER

**Conseillers municipaux :** Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Jean-Christophe DYE, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Lionel DUSSERRE, Jean-Marie GUILLET.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Jean VIGNON a donné pouvoir à Patricia MOTTIN, Anaïs IDELON a donné pouvoir à Andrée SEQUIER, Lucie VALENTIN a donné pouvoir à Sandrine BELLIER-BENISTAND.

**Nombre de votants : 10**

**Secrétaire de séance :** Sandrine BELLIER-BENISTAND

**Autres personnes présentes :** Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)

---

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

**➔ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 octobre 2025**

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

**➔ Délibérations :**

- Participation obligatoire au financement de la protection sociale complémentaire santé**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'employeur public est tenu de participer au financement des garanties de la complémentaire frais de santé à hauteur de 15 euros minimum par mois et par agent. Madame le Maire propose une participation de 50 € par mois et par agent après avis du CDG26. Les agents choisiront leur mutuelle dans la liste des organismes labellisés.

*Voté à l'unanimité.*

- Contrat d'assurance des risques statutaires**

Madame le Maire propose de renouveler le contrat avec GROUPAMA aux mêmes conditions en attendant le lancement de la consultation groupée avec le CDG 26 courant 2026.

*Voté à l'unanimité.*

- Contrat d'assurance des risques statutaires 2027-2030 et convention de participation prévoyance et frais de santé 2027-2032**

La commune donne mandat au Centre de gestion de la Drôme pour lancer des consultations, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances risques statutaires et des conventions de participation de prévoyance auprès d'entreprises d'assurance agréées, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

*Voté à l'unanimité.*

- **Décision modificative N°4 du budget communal**

Changement de numéro d'imputation comptable dans les comptes de fonctionnement et dans les comptes d'amortissement.

Actualisation des toilettes sèches (+1416.32 €).

*Voté à l'unanimité.*

- **Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet et à raison de 21 heures hebdomadaire**

En prévision du départ à la retraite d'un agent en mars 2026, un contrat de 3 ans sera proposé à partir du 2 février 2026.

*Voté à l'unanimité.*

- **Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un local**

Renouvellement pour un an du bail précaire du local commercial situé sous l'hôtel du Vercors à Marjorie PUEL aux mêmes conditions.

*Voté à l'unanimité.*

## ➔ Tour de table

- **Lionel Dusserre-Urbanisme** : lotissement nord : 4 habitants ont déposé une requête d'appel auprès de la Cour administrative d'Appel de Lyon.

- **Philippe Desfeux**

Les toilettes sèches sont en cours d'installation au terrain multisports.

- **Jean-Christophe Dye**

Fin octobre, le Parc Naturel Régional du Vercors a reçu une délégation argentine dans le cadre du projet de coopération avec le parc national Los Cardones. Ils ont visité plusieurs fermes. Tout s'est très bien passé. Le Parc souhaite améliorer sa communication envers les habitants et propose, sur son site internet, un catalogue des expositions pouvant être mises à disposition gratuitement auprès des communes et des associations.

- **Patricia Mottin**

CCRV – 5<sup>ème</sup> COPIL du Schéma Directeur Energies Renouvelables : l'objectif était de choisir un scénario de développement des ENR sur le territoire. Les discussions ont porté essentiellement sur l'agrivoltaïsme (quel objectif quantitatif ?) et la spatialisation territoriale par type d'énergie renouvelable. Le scénario retenu sera présenté pour validation en instance communautaire le 18 novembre 2025.

**Séance levée à 22 h 30**

**Prochain conseil municipal le jeudi 11 décembre 2025 à 20h30**